

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01404
Numéro SIREN : 828 437 392
Nom ou dénomination : 39 TERRES

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2018 sous le numéro de dépôt 35791

39 TERRES

Société par actions simplifiée au capital de 6.010.000 €

Siège social : SAINT GRATIEN (95210)

39 T avenue Danielle CASANOVA

828 437 392 RCS PONTOISE

(Ci-après, la « **Société** »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2018

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept septembre,

Le soussigné :

Monsieur Pierre-Henri ANGOTTI, né le 26 avril 1968 à AGEN (47), de nationalité française, demeurant à SAINT GRATIEN (95210) au – 39 T, avenue Danielle CASANOVA,

Associé unique et Président de la Société,

Après avoir rappelé ce qui suit :

La Société a acquis ce jour, l'intégralité des actions composant le capital social de la société HOTEL GRAMONT, société par actions simplifiée au capital de 38.417,15 euros, dont le siège social est situé à PARIS (75002 PARIS), immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 582 061 461. En application des dispositions de l'article L.227-9-1 alinéa 3 du Code de commerce, et compte tenu de la détention par la Société du contrôle de la société HOTEL GRAMONT au sens des II et III de l'article L.233-16 du Code de commerce, il convient de procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes de la Société.

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents suivants ont été préalablement remis à l'associé unique :

- La lettre d'acceptation de désignation aux fonctions de Commissaire aux Comptes ;
- Les statuts de la Société ;
- Le texte des décisions.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, décide de nommer à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 :

En qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

La société AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES, dont le siège social est situé à PARIS (75017) au 31, rue Henri Rochefort, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 331 057 406 ;

pour une période de six exercices, ses fonctions expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

*
* *

Le Président et Associé Unique
Monsieur Pierre-Henri ANGOTTI


